

Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du Lac à Paul au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Note d'information

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) désire apporter, par le présent document, deux compléments d'information à la DQ26, 1 a) et b).

1 a) :

Ce complément d'information porte sur l'état d'avancement du projet d'exploration « La Blache (East et West Hervieux) » d'Argex-Titane.

Ce projet a été catégorisé comme étant à l'étape de mise en valeur de 2011 à 2013. Toutefois, il a été rétrogradé par le MERN à l'étape d'exploration en 2013 et ce, compte tenu que le promoteur a annoncé publiquement l'abandon du projet minier La Blache (voir document en pièce jointe). Toutefois, le promoteur maintient son projet d'usine de production de pigments de titane à Valleyfield.

Enfin, le MERN situe le projet dans le spectre du Processus du développement minéral (PDM) en fonction de l'avancement du projet (étapes réalisées ou en cours de réalisation). Le PDM se divise en quatre grandes étapes : valorisation, exploration, mise en valeur et aménagement.

À noter que malgré que la représentation graphique du PDM soit linéaire, le processus quant à lui n'est absolument pas linéaire et varie dans le temps en fonction du développement du projet.

D'ailleurs, si le projet « La Blache (East et West Hervieux) » était relancé dans quelques années, le MERN ne peut anticiper à quel stade (EX-1, EX-2, EX-3, EX-4 ou EX-5) de l'exploration le projet redémarrerait et ce, compte tenu des conditions qui prévaleront à ce moment par exemple l'état d'avancement des connaissances scientifiques, disponibilité des technologies, contexte économique, contexte géopolitique, etc.

1 b)

Les substances minérales qui devraient être exploitées pour les trois projets identifiés en 1 b) sont les suivantes :

Projet Arnaud : apatite;
Projet Blackrock : fer;
Projet Lac Guéret : graphite.

Le 16 juin 2015

Argex Titane revoit ses plans concernant Baie-Comeau

Mise à jour le vendredi 25 octobre 2013 à 16 h 51 HAE

La compagnie Argex Titane, qui voulait exploiter une mine au nord de Baie-Comeau, a dévoilé récemment les grandes lignes de son étude de faisabilité pour son projet d'usine de transformation de dioxyde de titane.

La compagnie prévoit une production annuelle de 50 000 tonnes pendant 25 ans. Argex Titane a ainsi prouvé la rentabilité de son projet. Cependant, s'il se réalise, il se fera sans la Côte-Nord.



Argex Titane (archives) Photo : www.argex.ca

Le projet d'Argex Titane a été porteur d'espoir à Baie-Comeau puisque l'implantation d'une usine de transformation de dioxyde de titane et l'exploitation de ses gisements au nord de Forestville et de Baie-Comeau auraient pu créer des centaines d'emplois.

Toutefois, la Côte-Nord ne semble plus faire partie des plans de la compagnie dans son étude de faisabilité.

Si le projet d'Argex va de l'avant, son usine de production de dioxyde de titane sera implantée à Sallabery-de-Valleyfield, en Montérégie, et non à Baie-Comeau, toujours privée de gaz naturel.

« Pour nous, l'alternative serait d'utiliser le mazout, au lieu du gaz naturel, il y a une différence de coût de 600 \$ par tonne de production », explique le président d'Argex Titane, Roy Bonnell.

Même les gisements de titane situés dans l'arrière-pays sont laissés de côté.

La compagnie privilégie l'option d'acheter le titane sur les marchés internationaux pour les premières années de l'usine.

Le président de la compagnie, Roy Bonnell, ajoute néanmoins qu'il ne ferme pas la porte définitivement à Baie-Comeau.